ÉPITRE DE SAINT PAUL

AUX HÉBREUX

INTRODUCTION

On trouve cette Epître comptée parmi les écrits inspirés dans presque tous les Canons. On ne saurait donc en nier l'inspiration et le caractère divin sans se mettre en opposition avec la croyance de l'Eglise et avec ses définitions. Mais on la met au nombre des livres deutéro-canoniques, parce qu'il y a eu en Occident, au second et au troisième siècle, un certain nombre d'Eglises et de docteurs qui ne se tenaient pas assurés de son authenticité.

S. Paul n'étant nulle part nommé dans cette Epître, on pouvait dire qu'elle n'est pas de lui, sans se mettre d'une manière expresse en contradiction avec elle. Les théologiens enseignent encore qu'il n'est pas de foi qu'il en soit l'auteur.

Néanmoins, on convient qu'il y aurait témérité à contester aujourd'hui cette Epître à l'Apôtre, contre le sentiment unanime des pasteurs et des fidèles.

Le sentiment de l'Eglise, exprimé dans ses Canons des Livres saints, a toujours été que cette Epître fut composée pour des chrétiens d'origine juive.

Mais à quelle partie du peuple hébreu l'Apôtre s'adresse-t-il? Est-ce aux Hébreux convertis de Jérusalem ou à ceux de la dispersion?

Le sentiment commun des Pères et des Docteurs est qu'il écrit à ceux de Jérusalem et de la Palestine. Il est vrai que le titre *ad Hebræos* n'exclut pas absolument les Juifs établis parmi les Gentils, mais il désigne spécialement les Hébreux de Judée, ceux qui parlaient le langage de leurs pères; et quand on étudie la Lettre avec attention, qu'on en examine les détails, on reconnaît que l'auteur les avait directement en vue. En effet, il écrit à une église particulière dont les pasteurs ont souffert pour la foi, à laquelle il a été enlevé, qu'il se propose de revoir bientôt; et il lui envoie les salutations d'une autre église. Les détails dans lesquels il entre sur le temple et sur les cérémonies du culte, IX et X, semblent supposer que ses lecteurs les ont sous les yeux. Il en est de même de ses allusions à la passion et au crucifiement du Sauveur. Les fidèles auxquels il s'adresse ont été instruits par les disciples du Sauveur; ils possèdent déjà depuis longtemps les éléments du christianisme. Ils ont été persécutés dès l'origine, et les persécutions qu'ils éprouvent encore les exposent à retomber dans le judaïsme. Il n'est question nulle part des Gentils, soit infidèles, soit chrétiens, au milieu desquels les Hébreux auraient à vivre.

Ce qui a porté S. Paul à écrire aux Hébreux, ç'a été : Sa charité pour tous les hommes et le zèle particulier qu'il avait pour le salut de ses compatriotes, selon le témoignage qu'il en rend en divers endroits. L'étendue de la mission qui lui avait été donnée. Les Gentils lui sont désignés comme premier objet de son apostolat, mais les Juifs ne sont pas omis. Dans sa prison de Rome, il pouvait se dire qu'il avait porté le nom du Sauveur devant les nations et devant les magistrats de l'empire; mais il devait regretter de n'avoir pas pu jusque-là le prêcher à ceux qui auraient dû le reconnaître avant tous les autres. S. Pierre ayant fixé son siège au centre même de la Gentilité, la convention qu'il avait faite autrefois avec S. Paul ne devait plus empêcher celui-ci de s'occuper de la Judée. Arrêté à Jérusalem dans son dernier voyage, au moment où il espérait vaincre les préventions de ses compatriotes, il était naturel qu'au sortir de sa prison l'Apôtre reportât ses vues de ce côté, qu'il se proposât de faire aussitôt qu'il le pourrait ce qu'il avait tenté plus tôt, et que pour disposer les esprits à sa venue, il se fît précéder à Jérusalem, comme il avait fait à Rome, par une sorte de traité, composé à loisir et renfermant l'abrégé de sa doctrine ou le programme de ses prédications.

Ce qui a déterminé S. Paul à traiter dans sa Lettre la question qu'il y traite, c'est l'embarras où il savait que se trouvaient un grand nombre d'Hébreux convertis, relativement au culte extérieur. Les Juifs incrédules cherchaient à les détacher des réunions chrétiennes et à les ramener à eux. Ils représentaient aux fidèles la pauvreté de leur religion, sans éclat et sans prestige. Ils faisaient valoir la renommée du temple, la multitude des adorateurs aux grandes solennités, le nombre et l'autorité des prêtres, la pompe des cérémonies : autant d'objets pour lesquels les Israélites, même baptisés, avaient conservé beaucoup d'estime et d'affection. Aux sollicitations, ils joignaient les menaces, les vexations et quelquefois la violence. S. Jacques venait de subir le martyre. On pouvait être en 62 ou 63. S. Paul, justifié au tribunal de l'empereur, sortait de prison ou se voyait à la veille d'en sortir et songeait à repasser bientôt en Orient. Informé de l'état des esprits, il croit de son devoir d'instruire, d'exhorter, d'encourager les fidèles de Judée qui ont confiance en lui. Sans condamner ceux qui jugeraient devoir pratiquer encore quelques-unes des observances anciennes, il fait sentir à tous quelle serait leur erreur de s'y croire obligés et quel tort ils se feraient en revenant en arrière par respect humain, après les engagements qu'ils ont pris et les faveurs dont ils se voient comblés. Il montre que l'Ancien Testament n'était que la figure et l'ébauche de la religion véritable et que le christianisme en est la perfection. La gloire du peuple juif, c'était sa loi et son culte : sa loi qui lui venait de Dieu par les anges et par Moïse, son culte dont Aaron avait reçu la charge et exercé le Pontificat. Mais le peuple chrétien a, dans le Fils de Dieu, un législateur bien supérieur aux anges et à Moïse, et un Pontife bien plus parfait qu'Aaron et toute sa race. Cette dernière considération est celle sur laquelle l'Apôtre insiste le plus. Après avoir montré l'excellence du Pontificat du Sauveur et le mérite infini de son sacrifice, il arrive à cette conclusion que l'Ancien Testament n'avait que des ombres; tandis que nous avons la réalité. Tel est l'objet de la première partie, I-X, 18. La seconde, moins étendue et toute morale, résulte de la première; elle a pour but de faire sentir la nécessité de la foi, X, 18-XI, 40, et des bonnes œuvres, XII, 1-XIII, 25. Elle est aussi énergique que la première est sublime. (L. Bacuez.)

ÉPITRE
DE SAINT PAUL
AUX HÉBREUX

CHAPITRE PREMIER.

Supériorité de Jésus-Christ sur les prophètes qui ont paru dans l'ancien peuple, et sur les anges par qui la loi a été donnée à ce peuple.

1. Dieu, qui a parlé autrefois à nos pères par les prophètes, bien souvent et en bien des manières, dernièrement,

2. En ces jours, nous a parlé par son Fils, qu'il a établi héritier en toutes choses, par qui il a fait même les siècles;

3. Et qui étant la splendeur de sa gloire et l'empreinte de sa substance, et soutenant toutes choses par la puissance de sa parole, après avoir opéré la purification des péchés, est assis à la droite de la Majesté, au plus haut des cieux.

4. Ayant été fait d'autant supérieur aux anges, que le nom qu'il a reçu en partage est bien différent du leur.

5. Car auquel des anges *Dieu* a-t-il jamais dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui? Et encore : Moi je serai son Père, et lui sera mon Fils?

6. Et lorsqu'il introduit de nouveau son premier-né dans le monde, il dit : Et que tous les anges de Dieu l'adorent.

7. A la vérité, l'*Ecriture* dit touchant les anges : Qui fait de ses anges des vents, et de ses ministres une flamme de feu;

8. Mais au Fils : Votre trône, ô Dieu, est dans les siècles des siècles; un sceptre d'équité est le sceptre de votre empire.

9. Vous avez aimé la justice et haï l'iniquité : c'est pourquoi Dieu, votre Dieu, vous a oint d'huile de joie, plus qu'il ne l'a fait à ceux qui ont été oints avec vous.

10. Puis : C'est vous, Seigneur, qui au commencement avez fondé

Chap. I. 3. Sag., vii, 26. — 5. Ps. ii, 7; II Rois, vii, 14. — 6. Ps. xcvi, 7. — 7. Ps. civ, 4. — 8. Ps. xliv, 7. — 10. Ps. ci, 26.

7. *L'Ecriture.* On a pu remarquer déjà que ce mot est souvent sous-entendu devant les citations empruntées des livres saints.

9. *C'est pourquoi Dieu;* ou bien *ô Dieu,* au vocatif. — *Ceux qui ont été oints avec vous;* les saints et les prophètes.

la terre; et les cieux sont l'ouvrage de vos mains.

11. Ils périront, mais vous, vous demeurerez, et tous vieilliront comme un vêtement;

12. Et vous les changerez comme un manteau, et ils seront changés; mais vous, vous êtes toujours le même, et vos années ne finiront point.

13. Aussi, auquel des anges a-t-il jamais dit : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds?

14. Ne sont-ils pas tous des esprits chargés d'un ministère, et envoyés pour l'exercer en faveur de ceux qui recueilleront l'héritage du salut?

CHAPITRE II.

Obligation importante et indispensable d'obéir à l'Evangile qui a été annoncé par Jésus-Christ même. Autres preuves de la supériorité de Jésus-Christ sur les anges. Principes qui servent à lever le scandale de sa mort.

1. C'est pourquoi nous devons garder avec d'autant plus de soin les choses que nous avons entendues, de peur de les laisser écouler.

2. Car si la parole annoncée par les anges est demeurée ferme, et si toute prévarication et toute désobéissance a reçu sa juste rétribution,

3. Comment l'éviterons-nous, si nous négligeons un moyen si puissant de salut, que le Seigneur a commencé d'annoncer, et qui a été confirmé parmi nous, par ceux qui l'ont entendu,

4. Dieu y ayant rendu témoignage par des miracles, par des prodiges, par différents effets de sa puissance, et par les dons de l'Esprit-Saint, qu'il a distribués selon sa volonté.

5. Car ce n'est pas aux anges que Dieu a soumis le monde futur dont nous parlons.

6. Aussi quelqu'un l'a-t-il affirmé dans un certain endroit, disant : Qu'est-ce qu'un homme pour que vous vous souveniez de lui? ou le fils d'un homme, pour que vous le visitiez?

7. Vous l'avez abaissé un peu au-dessous des anges : vous l'avez couronné de gloire et d'honneur, et vous l'avez établi sur les ouvrages de vos mains.

8. Vous avez mis toutes choses sous ses pieds. Or en lui assujettissant toutes choses, il n'a rien laissé qui ne lui fût assujetti. Cependant nous ne voyons pas encore que tout lui soit assujetti.

9. Mais ce Jésus, qui a été abaissé un peu au-dessous des anges, nous le voyons, à cause de la mort qu'il a soufferte, couronné de gloire et d'honneur, ayant par

13. Ps. CIX, 1; I Cor., XV, 25. — CHAP. II. 4. Marc, XVI, 20. — 6. Ps. VIII, 5. — 8. Matt., XXVIII, 18; I Cor., XV, 26. — 9. Phil., II, 8.

13. * *L'escabeau de vos pieds.* Voir Matt., XXII, 44.

1. *De peur de*, etc.; c'est-à-dire de peur que nous ne soyons semblables à des vases entr'ouverts, qui laissent échapper la liqueur qu'on y a mise.

5. *Le monde*, etc. Compar. I, 11-12.

6. *Ou le fils d'un homme.* Jésus-Christ se donnait lui-même (*Matt.*, VIII, 20) le nom de *le Fils de l'homme*, c'est-à-dire le Fils par excellence de l'homme.

la grâce de Dieu goûté de la mort pour tous.

10. Car il était digne de celui pour qui et par qui sont toutes choses, qui voulait conduire une multitude d'enfants à la gloire, de consommer par les souffrances l'auteur de leur salut.

11. Car celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous d'une seule nature. C'est pourquoi il ne rougit pas de les appeler frères, disant :

12. J'annoncerai votre nom à mes frères; je vous louerai au milieu de l'assemblée.

13. Et encore : Je me confierai en lui. Et de nouveau : Me voici, moi et mes enfants que le Seigneur m'a donnés.

14. Comme donc les enfants ont participé à la chair et au sang, il y a lui-même également participé, afin de détruire par la mort celui qui avait l'empire de la mort, le diable;

15. Et de mettre en liberté ceux qui, par la crainte de la mort, étaient pour toute la vie soumis à la servitude.

16. Car nulle part il ne prend les anges, mais c'est la race d'Abraham qu'il prend.

17. D'où il a dû être en tout semblable à ses frères, afin de devenir auprès de Dieu un pontife miséricordieux et fidèle, pour expier les péchés du peuple.

18. Car c'est par les souffrances et les épreuves qu'il a lui-même subies, qu'il est puissant pour secourir ceux qui sont aussi éprouvés.

CHAPITRE III.

Supériorité de Jésus-Christ sur Moïse. Saint Paul exhorte les Hébreux à s'affermir dans la foi, et à demeurer attachés à Jésus-Christ. Exhortation que l'Esprit-Saint leur adresse dans le livre des Psaumes.

1. Vous donc, mes frères saints, participants à la vocation céleste, considérez l'apôtre et le pontife de notre confession, Jésus,

2. Qui est fidèle à celui qui l'a établi, comme Moïse lui-même l'a été dans toute sa maison.

3. Car lui a été jugé digne d'une gloire aussi élevée au-dessus de celle de Moïse, que l'est l'honneur du constructeur par rapport à la maison qu'il a bâtie.

12. Ps. xxi, 23. — 13. Ps. xvii, 3; Isai., viii, 18. — 14. Osée, xiii, 14; I Cor., xv, 54. — Chap. III. 2. Nom., xii, 7.

---

10. Dieu, créateur de toutes choses, et à qui toutes choses doivent se rapporter, a voulu, par un effet de sa sagesse et de sa justice, que son Fils unique, qu'il avait destiné pour être notre Sauveur, consommât son sacrifice par ses souffrances, et méritât ainsi le salut des élus, en méritant pour lui-même la gloire infinie dont il est revêtu.

11. *D'une seule nature;* selon d'autres, *d'un seul principe;* c'est-à-dire Dieu; ou bien *d'un seul homme*, Adam, mais la première interprétation paraît plus conforme au but de l'apôtre.

16. *Nulle part,* dans l'Ecriture il n'est dit qu'il ait pris. Ce genre d'ellipse est assez commun parmi les écrivains sacrés. — *Il ne prend* la nature des anges, il ne s'unit à la nature angélique. C'est l'explication des Pères de l'Eglise, et celle que semble clairement indiquer le verset suivant; et quoique le verbe grec que la Vulgate a rendu par *apprehendit* signifie primitivement *prendre la main*, et de là *secourir*, il a aussi le sens de *prendre, saisir, embrasser*, sans exclure l'idée de *secourir*.

1. *De notre confession;* c'est-à-dire de la foi, de la religion que nous professons.

4. En effet, toute maison est bâtie par quelqu'un : or celui qui a créé toutes choses, c'est Dieu.

5. Moïse, à la vérité, a été fidèle dans toute la maison de Dieu, comme serviteur, pour rendre témoignage de tout ce qu'il devait dire;

6. Mais le Christ est comme fils dans sa maison; et cette maison c'est nous, si nous conservons fermement jusqu'à la fin la confiance et la gloire de l'espérance.

7. C'est pourquoi, selon ce que dit l'Esprit-Saint : Aujourd'hui, si vous entendez sa voix,

8. N'endurcissez pas vos cœurs, comme dans l'irritation au jour de la tentation dans le désert,

9. Où vos pères me tentèrent, m'éprouvèrent, et virent mes œuvres

10. Pendant quarante ans; aussi je me suis courroucé contre cette génération, et j'ai dit : Leur cœur s'égare toujours. Ils n'ont point connu mes voies :

11. Ainsi, j'ai juré dans ma colère : Ils n'entreront point dans mon repos.

12. Prenez donc garde, mes frères, qu'il ne se trouve dans aucun de vous un cœur mauvais d'incrédulité, qui vous éloigne du Dieu vivant

13. Mais exhortez-vous chaque jour les uns les autres, pendant ce qui est appelé Aujourd'hui, de peur que quelqu'un de vous ne s'endurcisse par la séduction du péché.

14. Car nous avons été faits participants du Christ, si cependant nous conservons inviolablement jusqu'à la fin ce commencement de son être.

15. Ainsi, tant qu'on dit : Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, comme en cette irritation-là.

16. Car quelques-uns l'ayant entendue, irritèrent le *Seigneur;* mais ce ne fut pas tous ceux que Moïse avait fait sortir de l'Egypte.

17. Or qui sont ceux contre lesquels il fut irrité pendant quarante ans? N'est-ce pas contre ceux qui

7. Ps. XCIV, 8; Infra, IV, 7. — 17. Nom., XIV, 37.

---

6. *La gloire de l'espérance;* hébraïsme, pour l'espérance dans laquelle nous mettons notre gloire, ou bien l'espérance d'être un jour glorifiés.

7. *Dans l'irritation;* c'est-à-dire dans le lieu de l'irritation, où arriva l'irritation. Or ce lieu est Raphidim, où les Israélites murmurèrent, parce qu'ils manquaient d'eau (*Exode,* XVII, 1 et suiv.); ou, selon d'autres, l'endroit du désert de Pharan, où ils se révoltèrent, quand on leur annonça ce qu'étaient les Chananéens et le pays de Chanaan (*Nombr.,* XIV, 2 et suiv.); ou bien encore, Cadès, où le manque d'eau excita une nouvelle sédition parmi eux (*Nombr.,* XXI, 1 et suiv.).

11. *Ils n'entreront point;* littér. : *S'ils entreront.* Voy. Ps. XCIV, 11. Dans les formules de serment, les Hébreux employaient la particule *si,* quand ils juraient qu'ils ne feraient pas une chose, et ils y ajoutaient la négation lorsqu'ils juraient qu'ils la feraient. Cette manière de s'exprimer vient de ce qu'ils omettaient par euphémisme, l'imprécation qui suit le mot *jurer;* par exemple : *Je veux qu'il m'arrive tel mal, tel malheur, si,* etc.

14. *Ce commencement de son être;* c'est-à-dire le commencement de l'être nouveau qu'il a mis en nous, la foi, selon saint Chrysostome, Théodoret, Théophylacte, etc.

15. *Comme en cette irritation-là;* c'est-à-dire comme au jour où eut lieu l'irritation dont il est parlé aux vers. 8, 9.

péchèrent, et dont les corps furent abattus dans le désert?

18. Et qui sont ceux auxquels il jura qu'ils n'entreraient pas dans son repos, sinon ceux qui sont incrédules?

19. Aussi voyons-nous qu'ils ne purent y entrer, à cause de leur incrédulité.

CHAPITRE IV.

Saint Paul continue d'exhorter les Hébreux à s'affermir dans la foi. Il leur montre les conséquences qu'ils doivent tirer du texte qu'il vient de citer. Il excite leur vigilance et ranime leur confiance.

1. Craignons donc que, négligeant la promesse d'entrer dans son repos, quelqu'un de vous ne s'en trouve exclu.

2. Car elle nous a été annoncée comme à eux. Mais la parole qu'ils entendirent ne leur servit point, n'étant pas jointe à la foi dans ceux qui l'entendirent.

3. Mais nous entrerons dans le repos, nous qui avons cru, selon ce qu'il dit : Comme je l'ai juré dans ma colère : Ils n'entreront point dans mon repos; or c'est certainement le repos des œuvres accomplies depuis la création du monde.

4. Car, dans un endroit, l'*Ecriture* dit du septième jour : Et Dieu se reposa le septième jour de toutes ses œuvres.

5. Et de nouveau, en cet endroit : Ils n'entreront point dans mon repos.

6. Puis donc que quelques-uns doivent encore entrer, et que ceux qui les premiers furent évangélisés n'y sont pas entrés, pour cause d'incrédulité,

7. *Dieu* détermine encore un certain jour, Aujourd'hui, disant, par David, mais bien longtemps après, comme il a été dit plus haut : Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs.

8. Car si Jésus leur avait donné le repos, David n'aurait point parlé d'un autre jour après celui-là.

9. Ainsi, il reste encore un jour de repos pour le peuple de Dieu.

10. Car celui qui est entré dans son repos, lui aussi s'est reposé de ses œuvres, comme Dieu des siennes.

11. Hâtons-nous donc d'entrer dans ce repos, de peur que quelqu'un ne suive cet exemple d'incrédulité.

12. Car la parole de Dieu est vivante, efficace, et plus pénétrante que tout glaive à deux tranchants; elle atteint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles; et elle discerne les pensées et les intentions du cœur.

13. Et aucune créature n'est

CHAP. IV. 3. Ps. XCIV, 11. — 4. Genèse, II, 2. — 7. Supra, III, 7. — 13. Ps. XXXIII, 16; Eccli., XV, 20.

---

1. *La promesse d'entrer;* c'est-à-dire la promesse qui nous est faite d'entrer.
3. *Ils n'entreront point.* Compar. III, 11.
5. *En cet endroit;* c'est-à-dire au vers. 11 du Psaume XCIV, qui vient d'être cité ici au vers. 3.
8. *Jésus;* c'est-à-dire *Josué.* Voy. Act., VII, 45.

invisible en sa présence; mais tout est à nu et à découvert aux yeux de celui dont nous parlons.

14. Ayant donc un grand pontife, qui a traversé les cieux, Jésus, Fils de Dieu, retenons fermement ce que nous confessons.

15. Car nous n'avons point un pontife qui ne puisse compatir à nos infirmités, ayant éprouvé comme nous toutes sortes de tentations, hors le péché.

16. Allons donc avec confiance au trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce dans un secours opportun.

CHAPITRE V.

Jésus-Christ est vraiment notre pontife; comment cette qualité lui convient et lui appartient. L'apôtre reproche aux Hébreux auxquels il écrit leur peu de disposition à entrer dans les grandes vérités de la religion.

1. Car tout pontife pris d'entre les hommes est établi pour les hommes en ce qui regarde Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés,

2. Et qu'il puisse compatir à ceux qui sont dans l'ignorance et dans l'erreur, étant lui-même environné de faiblesse.

3. Et c'est pourquoi il doit offrir pour lui-même aussi bien que pour le peuple, des sacrifices en expiation des péchés.

4. Or nul ne s'attribue à lui-même cet honneur, sinon celui qui est appelé de Dieu, comme Aaron.

5. Ainsi ce n'est pas le Christ qui s'est glorifié lui-même pour devenir pontife, mais c'est celui qui lui a dit: Vous êtes mon Fils, c'est moi qui aujourd'hui vous ai engendré.

6. Comme aussi dans un autre endroit il dit : Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech.

7. Dans les jours de sa chair, ayant offert avec larmes et grands cris des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, il a été exaucé pour son humble respect;

8. Et même, quoiqu'il fût le Fils de Dieu, il a appris l'obéissance, par ce qu'il a souffert;

9. Et par sa consommation, il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent la cause du salut éternel,

10. Nommé par Dieu pontife selon l'ordre de Melchisédech.

11. Sur quoi nous aurions beaucoup de choses à dire, et difficiles à expliquer, parce que vous êtes devenus peu capables de les entendre.

CHAP. V. 4. Exode, XXVIII, 1; II Paral., XXVI, 18. — 5. Ps. II, 7. — 6. Ps. CIX, 4.

---

7. Les évangélistes ne disent pas que Jésus-Christ ait pleuré au jardin des Oliviers, ou sur la croix: mais l'apôtre a pu apprendre cette particularité de la tradition ou par révélation. Remarquons qu'il n'y a pas de contradition entre ce qui est dit ici, que Jésus-Christ fut exaucé, et ce cri qu'il poussa sur la croix : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Parce que quoiqu'il eût été exaucé dans sa demande à son Père d'accomplir sa volonté, par rapport à sa passion; c'est-à-dire de mériter par sa passion et sa mort de ressusciter et d'obtenir pour nous-mêmes notre salut éternel, il a été réellement abandonné de son Père sur la croix, en ce sens que son Père l'a livré lui. Fils unique, aux douleurs, aux tourments et à la mort même.

12. Car lorsqu'en raison du temps, vous devriez être maîtres, vous avez encore besoin qu'on vous enseigne les premiers éléments de la parole de Dieu : ainsi vous êtes devenus tels que vous avez besoin de lait, et non de nourriture solide.

13. Or quiconque se nourrit de lait, est privé des paroles de la justice, parce qu'il est encore petit enfant.

14. Mais c'est pour les parfaits qu'est la nourriture solide; pour ceux qui ont habituellement exercé leur esprit au discernement du bien et du mal.

CHAPITRE VI.

L'apôtre exhorte les Hébreux à s'élever avec lui aux grandes vérités dont il doit les instruire, et il leur fait sentir le danger de l'apostasie à laquelle les conduisait leur affaiblissement dans la foi. Il ranime leur confiance, et il excite leur zèle et leur courage par le motif de l'espérance dont il montre les fondements inébranlables.

1. C'est pourquoi, laissant l'enseignement élémentaire sur le Christ, passons à ce qui est plus parfait, sans poser de nouveau le fondement de la pénitence des œuvres mortes, et de la foi en Dieu,

2. De la doctrine des baptêmes, comme aussi de l'imposition des mains, de la résurrection des morts et du jugement éternel.

3. C'est ce que nous ferons, si toutefois Dieu le permet.

4. Car il est impossible à ceux qui ont été une fois illuminés, qui ont goûté le don du ciel, qui ont été faits participants de l'Esprit-Saint,

5. Qui ont goûté également la bonne parole de Dieu et les vertus du siècle à venir,

6. Et qui, après cela, sont tombés, d'être renouvelés par la pénitence, crucifiant en eux-mêmes de nouveau le Fils de Dieu, et l'exposant à *l'ignominie*.

7. Car une terre qui boit la pluie venant souvent sur elle, et qui produit une herbe utile à ceux qui la cultivent, reçoit la bénédiction de Dieu.

8. Mais quand elle produit des épines et des ronces, elle est abandonnée et bien près de la malédiction; sa fin est la combustion.

9. Nous nous promettons de vous, bien-aimés, des choses meilleures et plus étroitement liées à votre salut, quoique nous vous parlions ainsi.

10. Car Dieu n'est pas injuste pour oublier vos œuvres et la charité que vous avez montrée en son nom, par l'assistance que vous avez donnée et que vous donnez encore aux saints.

CHAP. VI. 4. Matt., XII, 45; Infra, X, 26; II Pierre, II, 20.

---

13. *Est privé;* d'autres, selon le texte grec, *n'est pas apte, susceptible. — Des paroles de la justice;* c'est-à-dire de l'enseignement, des leçons de la perfection chrétienne.

4. *Illuminés;* c'est-à-dire baptisés. Le baptême s'appelait autrefois *l'illumination.*

6. *D'être renouvelés par la pénitence;* de recevoir la rémission de leurs péchés par voie de rénovation ou de régénération, telle qu'ils l'ont reçue par le baptême.

10. *Aux saints.* Voy. Act., IX, 13.

11. Mais nous souhaitons que chacun de vous montre la même sollicitude jusqu'à la fin, pour que votre espérance soit complète;

12. De sorte que vous ne soyez point indolents, mais les imitateurs de ceux qui, par la foi et la patience, hériteront des promesses.

13. Car dans les promesses qu'il fit à Abraham, Dieu n'ayant personne de plus grand par qui il pût jurer, jura par lui-même,

14. Disant : Je te comblerai de bénédictions, et je te multiplierai à l'infini.

15. Et ayant ainsi attendu patiemment, il obtint ce qui était promis.

16. En effet, les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux; et la fin de toutes leurs contestations a pour confirmation le serment.

17. C'est pourquoi Dieu voulant montrer avec plus de certitude aux héritiers de la promesse l'immutabilité de sa résolution, a interposé le serment,

18. Afin que dans ces deux choses immuables, dans lesquelles il est impossible que Dieu mente, nous ayons une consolation puissante, nous qui nous sommes réfugiés dans l'acquisition de l'espérance qui nous a été offerte,

19. Que nous retenons pour notre âme comme une ancre sûre et ferme, et qui pénètre jusqu'au dedans du voile,

20. Où Jésus, comme précurseur, est entré pour nous, ayant été fait pontife pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech.

CHAPITRE VII.

Caractère de Melchisédech, dont le sacerdoce est le symbole du sacerdoce de Jésus-Christ. Changement du sacerdoce lévitique et de la loi mosaïque, fondé sur leur insuffisance. Excellence de l'alliance nouvelle, et de Jésus-Christ qui en est le médiateur par son sacerdoce. Jésus-Christ est un prêtre saint et immortel.

1. Car ce Melchisédech, roi de Salem et prêtre du Dieu très haut, qui alla au-devant d'Abraham, comme il revenait de la défaite des rois, et qui le bénit;

2. Auquel aussi Abraham donna la dîme de tout; dont le nom s'interprète premièrement par roi de justice, et ensuite aussi par roi de Salem, c'est-à-dire roi de paix;

3. Qui est sans père, sans mère,

14. Genèse, XXII, 17. — CHAP. VII. 1. Genèse, XIV, 18.

---

14. *Je te;* littér., *si je ne te.* Voy. III, 11. — *Je te comblerai*, etc.; littér.: *Te bénissant, je te bénirai; te multipliant, je te multiplierai.* Nous avons déjà fait observer que dans la Bible, comme dans les auteurs profanes, ce genre de répétition a pour but de donner de la force et de l'energie à l'expression.

18. *Ces deux choses;* la promesse et le serment.

19. *Et qui pénètre*, etc. Notre espérance dans les promesses de Dieu pénètre au delà du voile tendu dans le temple devant le Saint des Saints, c'est-à-dire jusqu'au ciel, représenté par le Saint des Saints.

1. * *Salem* signifie paix. D'après le plus grand nombre des interprètes, c'est la ville de Jérusalem.

3. *Qui est sans père;* c'est-à-dire qui est présenté dans l'Ecriture sans père, etc. Remarquons aussi que les anciens disaient souvent de quelqu'un qu'il était sans

sans généalogie; n'ayant ni commencement de jours ni fin de vie, ressemblant ainsi au Fils de Dieu, demeure prêtre à perpétuité.

4. Or considérez combien est grand celui à qui Abraham, patriarche, donna même la dîme des plus riches dépouilles.

5. A la vérité, ceux des fils de Lévi qui ont reçu le sacerdoce ont ordre, selon la loi, de prendre la dîme du peuple, c'est-à-dire de leurs frères, quoique ceux-ci soient sortis d'Abraham aussi bien qu'eux.

6. Mais celui dont la génération n'est point comptée parmi eux a pris la dîme d'Abraham et a béni celui qui avait les promesses.

7. Or, sans aucun doute, c'est l'inférieur qui est béni par le supérieur.

8. Ici, en effet, ceux qui reçoivent la dîme sont des hommes mortels; mais là l'un d'eux n'est représenté que comme vivant.

9. Et Lévi, qui a reçu la dîme, l'a payée lui-même (pour ainsi dire) en la personne d'Abraham;

10. Car il était encore dans son père, quand Melchisédech alla au-devant de lui.

11. Si donc le sacerdoce lévitique (sous lequel le peuple reçut la loi) devait donner la perfection, qu'était-il besoin qu'il s'élevât encore un autre prêtre selon l'ordre de Melchisédech, et non selon l'ordre d'Aaron?

12. Car, le sacerdoce changé, il est nécessaire que la loi soit aussi changée.

13. Or celui dont ces choses sont dites est d'une autre tribu de laquelle nul n'a servi l'autel;

14. Puisqu'il est manifeste que Notre Seigneur est sorti de Juda, tribu dont Moïse n'a rien dit touchant le sacerdoce.

15. Et cela est plus manifeste encore, s'il s'élève un autre prêtre qui est semblable à Melchisédech,

16. Et qui n'est point établi selon la disposition d'une loi charnelle, mais selon la vertu de sa vie impérissable.

17. Car l'*Ecriture* rend ce témoignage : Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech.

18. Ainsi l'ancienne disposition est abolie, à cause de son impuissance et de son inutilité;

19. (Car la loi n'a rien amené à la perfection); mais elle a été une introduction à une meilleure espérance, par laquelle nous approchons de Dieu.

5. Deut., XVIII, 3; Jos., XIV, 4. — 17. Ps. CIX, 4.

---

père et sans mère, quand ses parents étaient inconnus. Sénèque, Tite Live et Horace nous en fournissent des exemples.

7. *L'inférieur... le supérieur.* Le neutre, qui est dans le texte, a pour but de généraliser l'idée. Compar. Rom., XI, 32.

8. *Ici;* c'est-à-dire dans ce qui est plus rapproché de nous, sous la loi mosaïque, dans le sacerdoce lévitique. — *Mais là;* dans un temps plus éloigné, à l'époque d'Abraham et de Melchisédech.

10. *Son père*; c'est-à-dire son aïeul. On ne doit pas oublier que les Hébreux donnaient le nom de *père* à tous les ancêtres, comme ils étendaient celui de *frère* à tous les collatéraux.

20. Et de plus, ce n'a point été sans serment (car les autres prêtres ont été établis sans serment;

21. Mais celui-ci l'a été avec serment, par celui qui lui a dit : Le Seigneur a juré, et il ne s'en repentira point : Vous êtes prêtre pour l'éternité);

22. Tant est plus parfaite l'alliance dont Jésus a été fait médiateur.

23. Il y a eu aussi successivement beaucoup de prêtres, parce que la mort les empêchait de l'être toujours;

24. Mais comme celui-ci demeure éternellement, il possède le sacerdoce éternel.

25. C'est pourquoi il peut même sauver perpétuellement ceux qui, par son entremise, s'approchent de Dieu, étant toujours vivant, afin d'intercéder pour nous.

26. Car il convenait que nous eussions un tel pontife, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et devenu plus élevé que les cieux;

27. Qui n'a pas besoin, comme les prêtres, d'offrir des victimes, d'abord pour ses propres péchés, ensuite pour ceux du peuple; ce qu'il a fait une fois en s'offrant lui-même.

28. Car la loi établit pour prêtres des hommes faibles; mais la parole jurée, qui est postérieure à la loi, constitue le Fils éternellement parfait.

CHAPITRE VIII.

Excellence du sacerdoce de Jésus-Christ qui, assis dans le ciel à la droite de son Père, offre dans le sanctuaire céleste une victime céleste. Insuffisance de l'ancienne alliance prouvée par la promesse même d'une alliance nouvelle.

1. Mais voici l'abrégé de ce que je dis : Nous avons un pontife tel, qu'il est assis à la droite du trône de la Majesté dans les cieux,

2. Ministre du sanctuaire et du vrai tabernacle, que le Seigneur a dressé, et non pas un homme.

3. Car tout pontife est établi pour offrir des dons et des victimes; d'où il est nécessaire que celui-ci ait aussi quelque chose à offrir.

4. Si donc il était sur la terre, il ne serait pas même prêtre, y en ayant déjà pour offrir les dons selon la loi,

5. Qui sont ministres d'un culte, modèle et ombre des choses célestes; comme il fut répondu à Moïse, lorsqu'il devait dresser le tabernacle : Vois (dit *Dieu*), et fais toutes choses selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne.

6. Mais celui-ci a été investi d'un ministère d'autant plus excellent, qu'il est médiateur d'une alliance plus parfaite, établie sur de meilleures promesses.

7. Car si la première eût été sans imperfection, il n'y aurait certainement pas eu lieu d'en rechercher une seconde.

21. Ps. CIX, 4. — 27. Lév., XVI, 6. — CHAP. VIII. 5. Exode, XXV, 40; Actes, VII, 44.

20. *Ce n'a point été sans serment.* Pour avoir la liaison des idées, il faut rapprocher ces mots du vers. 17.

25. *Afin d'intercéder pour nous.* Jésus-Christ, comme homme, intercède continuellement pour nous, en représentant sa passion à son Père.

8. Or, se plaignant d'eux, *Dieu* dit : Voici venir des jours, dit le Seigneur, où j'accomplirai avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda une nouvelle alliance;

9. Non selon l'alliance que j'ai faite avec leurs pères, au jour où je les pris par la main pour les tirer de la terre d'Egypte : parce qu'ils n'ont point eux-mêmes persévéré dans mon alliance, moi aussi je les ai délaissés, dit le Seigneur.

10. Et voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël après ces jours, dit le Seigneur : Je mettrai mes lois dans leur esprit, et je les écrirai dans leur cœur; et je serai leur Dieu, et eux seront mon peuple;

11. Et chacun n'enseignera plus son prochain, ni chacun son frère, disant : Connais le Seigneur; parce que tous me connaîtront depuis le plus petit jusqu'au plus grand;

12. Car je pardonnerai leurs iniquités, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés.

13. Mais en disant une nouvelle *alliance*, il a déclaré la première vieillie. Or ce qui devient ancien et vieillit est près de sa fin.

CHAPITRE IX.

Insuffisance de l'ancien sacerdoce, et perfection du sacerdoce nouveau, prouvées par les cérémonies mêmes de l'ancien culte. Médiation de Jésus-Christ fondée sur ce qu'il est en même temps prêtre et victime. Nécessité de la mort de Jésus-Christ. Prix infini de son sang.

1. La première alliance a eu aussi des ordonnances relatives au culte, et le sanctuaire terrestre.

2. Car on fit le premier tabernacle, dans lequel se trouvaient les chandeliers, la table et l'exposition des pains; ce qui s'appelle le Saint.

3. Après le second voile, était le tabernacle appelé le Saint des Saints,

4. Où il y avait un encensoir d'or, et l'arche de l'alliance couverte d'or de tous côtés, dans laquelle se trouvaient une urne d'or contenant la manne, la verge d'Aaron, qui avait fleuri, et les tables de l'alliance;

5. Et au-dessus étaient des chérubins de gloire qui couvraient le propitiatoire; mais ce n'est pas

8. Jér., XXXI, 31. — CHAP. IX. 2. Exode, XXVI, 1; XXXVI, 8. — 4. Lév., 16; Nom., 17; III Rois, VIII, 9; II Par., V, 10.

---

8. *D'eux;* de ceux de la première alliance.

10. *Je mettrai;* littér., *je donnerai.* Le verbe hébreu traduit dans la Vulgate par *donner* signifie aussi *mettre, poser.*

2. *Le premier tabernacle;* c'est-à-dire le tabernacle antérieur, la première partie du tabernacle. — *Les chandeliers;* le pluriel est mis pour le singulier, parce que l'auteur fait allusion aux sept branches du chandelier. — *L'exposition des pains;* c'est-à-dire les pains exposés, les rangées de pains; hypallage dont on trouve assez d'exemples dans les auteurs grecs aussi bien que dans les écrivains hébreux. Partout ailleurs le texte sacré porte *pains de proposition.* — *Ce qui s'appelle;* littér., *laquelle s'appelle.* Ce pronom relatif féminin ne peut se rapporter grammaticalement qu'au mot *exposition,* qui précède immédiatement: mais, pour le sens logique, il se rapporte à tout l'antécédent. Or ce genre de construction n'est pas rare dans l'Ecriture.

3. * *Le second voile.* Voir Matt., XXVII, 51.

le moment d'en parler en détail.

6. Or ces choses ainsi disposées, les prêtres entraient en tout temps dans le premier tabernacle, lorsqu'ils exerçaient les fonctions de la sacrificature.

7. Dans le second, au contraire, le pontife seul entrait une fois l'année, non sans y porter du sang, qu'il offrait pour son ignorance, et pour celle du peuple;

8. L'Esprit-Saint montrant par là que la voie du sanctuaire n'était pas encore ouverte, le premier tabernacle subsistant toujours.

9. Ce qui est une image du temps présent, d'après laquelle on offre des dons et des hosties, qui ne peuvent rendre parfait selon la conscience celui dont le culte consiste seulement en des viandes et en des breuvages;

10. En diverses ablutions et en des cérémonies charnelles, imposées jusqu'au temps d'une réformation.

11. Mais le Christ, venant comme pontife des biens futurs, c'est par un tabernacle plus grand et plus parfait, qui n'a point été formé de main d'homme, c'est-à-dire qui n'est pas de cette création,

12. Et non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, qu'il est entré une fois dans le sanctuaire, nous ayant acquis une éternelle rédemption.

13. Car si le sang des boucs et des taureaux, et l'aspersion de la cendre d'une génisse sanctifie ceux qui ont été souillés, en purifiant leur chair,

14. Combien plus le sang du Christ, qui par l'Esprit-Saint s'est offert lui-même à Dieu, comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes, pour servir le Dieu vivant?

15. C'est pourquoi il est le médiateur du nouveau testament, afin que la mort intervenant pour la rédemption des prévarications qui existaient sous le premier testament, ceux qui sont appelés reçoivent l'éternel héritage promis.

16. Car là où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur intervienne;

17. Puisque le testament n'a de

7. Exode, xxx, 10; Lév., xvi, 2. — 13. Lévit., xvi, 15. — 14. I Pierre, i, 19; I Jean, i, 7; Apoc., i, 5. — 15. Galat., iii, 15.

---

7. *Son ignorance.* L'Ecriture comprend assez ordinairement sous ce mot toutes sortes de péchés; parce que le péché est toujours un égarement, une erreur, mais volontaire, et par conséquent coupable.

10. *Des cérémonies;* littér., *des justices;* c'est-à-dire des moyens de justification.

11. *Qui n'est pas de cette création*; de la création de ce monde, qui ne fait point partie des œuvres de ce monde.

12. Par le seul sacrifice de son sang offert une fois sur la croix, Jésus-Christ nous a acquis une rédemption dont l'effet est permanent et éternel; au lieu que l'effet des sacrifices de la loi n'était que passager, ce qui obligeait de les réitérer. Aussi, lorsque l'Eglise offre à Dieu Jésus-Christ présent sur l'autel, elle ne croit pas pour cela qu'il manque quelque chose au sacrifice de la croix; elle le croit au contraire si parfait et si suffisant, qu'elle n'offre celui de la messe que pour en célébrer la mémoire, et pour nous en appliquer la vertu.

force que par les morts; il n'est pas encore valide tant que vit le testateur.

18. De là vient que le premier même ne reçut pas sa consécration sans effusion de sang.

19. Moïse, en effet, ayant lu au peuple tous les préceptes de la loi, prit du sang des veaux et des boucs avec de l'eau, de la laine écarlate et de l'hysope, et il aspergea le livre même et tout le peuple,

20. Disant : Ceci est le testament que Dieu vous a confié.

21. Il aspergea encore avec le sang, le tabernacle et tous les vases servant au culte.

22. Car presque tout, selon la loi, se purifie avec le sang; en sorte que, sans effusion de sang, il n'y a point de pardon.

23. Il est donc nécessaire que les modèles des choses célestes soient purifiés par ces hosties; mais les choses célestes elles-mêmes par de plus excellentes que celles-là.

24. Aussi, n'est-ce point dans un sanctuaire fait de la main des hommes, modèle du véritable, que Jésus-Christ est entré; mais c'est dans le ciel même, afin de paraître maintenant pour nous devant la face de Dieu;

25. Non pas pour s'offrir lui-même plusieurs fois, comme le grand prêtre entre chaque année dans le sanctuaire, avec un sang étranger;

26. Autrement il aurait fallu qu'il souffrît souvent depuis le commencement du monde, tandis qu'il a paru une seule fois à la consommation des siècles, pour détruire le péché, en se faisant lui-même victime.

27. Et comme il est arrêté que les hommes meurent une fois, et qu'ensuite ils sont jugés,

28. Ainsi le Christ s'est offert une fois pour effacer les péchés d'un grand nombre; et la seconde fois il apparaîtra sans le péché à ceux qui l'attendent, pour les sauver.

CHAPITRE X.

Insuffisance des victimes légales; leur abolition. Efficacité du sacrifice de Jésus-Christ. L'apôtre exhorte les Hébreux à s'approcher de Dieu avec confiance, à demeurer fermes dans la foi, à s'entr'aider et s'entr'exhorter. Il les presse par le double motif des maux qu'ils auraient à craindre, s'ils ne persévéraient pas, et des biens qu'ils ont à espérer, s'ils persévèrent.

1. Car la loi n'ayant que l'ombre des biens futurs, et non l'image même des choses, ne peut jamais, par les mêmes hosties qui s'offrent continuellement chaque année, rendre parfaits ceux qui s'approchent *de l'autel*,

2. Autrement on aurait cessé de les offrir, puisque, une fois purifiés, ceux qui rendent ce culte n'auraient plus la conscience du péché;

3. Cependant chaque année on y fait mention des péchés.

20. Exode, xxiv, 8. — 28. Rom., v, 9; I Pierre, iii, 18.

---

26. *A la consommation des siècles;* c'est-à-dire lorsque la plénitude du temps marquée pour la venue du Sauveur a été accomplie. Compar. I Cor., x, 11; Galat., iv, 4.

28. *D'un grand nombre.* Voy., pour le vrai sens de cette expression, Matt., xx, 28. — *Sans le péché;* c'est-à-dire sans avoir encore à expier le péché.

4. Parce qu'en effet, il est impossible que les péchés soient effacés par du sang de taureaux et de boucs.

5. C'est pourquoi, en entrant dans le monde, il dit : Vous n'avez pas voulu d'hostie ni d'oblation, mais vous m'avez formé un corps.

6. Les holocaustes pour le péché ne vous ont pas plu :

7. Alors j'ai dit : Me voici ; je viens (c'est écrit de moi en tête du livre) pour faire, ô Dieu, votre volonté.

8. Ayant dit d'abord : Vous n'avez voulu ni d'hosties, ni d'oblations, ni d'holocaustes pour le péché ; et ce qu'on offre selon la loi ne vous a point plu ;

9. J'ai dit ensuite : *Me* voici, je viens pour faire, ô Dieu ! votre volonté ; il abolit ainsi le premier *sacrifice*, pour établir le second.

10. C'est en vertu de cette volonté que nous avons été sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ faite une seule fois.

11. A la vérité, tout prêtre se présente chaque jour pour accomplir son ministère et offrir souvent les mêmes hosties, qui ne peuvent jamais ôter les péchés ;

12. Mais celui-ci ayant offert une seule hostie pour les péchés, est assis pour toujours à la droite de Dieu,

13. Attendant, pour le reste, que ses ennemis soient posés en escabeau sous ses pieds.

14. Car, par une seule oblation, il a rendu parfaits à jamais ceux qui ont été sanctifiés.

15. C'est ce que nous atteste l'Esprit-Saint lui-même ; puisqu'après avoir dit :

16. Voici l'alliance que je ferai avec eux après ces jours-là, dit le Seigneur : Je mettrai mes lois dans leur cœur, et je les écrirai dans leur esprit.

17. *Il ajoute* : Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités.

18. Or là où il y a rémission des péchés, il n'y a plus d'oblation pour le péché.

19. Ainsi, mes frères, ayant l'assurance d'entrer dans le sanctuaire par le sang du Christ,

20. Voie nouvelle et vivante, qu'il nous a ouverte à travers le voile, c'est-à-dire sa chair,

21. Et un grand prêtre préposé sur la maison de Dieu,

22. Approchons-nous avec un cœur sincère dans la plénitude de la foi, le cœur purifié, par l'aspersion, des souillures d'une mauvaise conscience, et le corps lavé d'une eau pure ;

23. Conservant inébranlable la confession de notre espérance (car il est fidèle celui qui a promis),

24. Et considérons-nous les uns les autres, pour nous exciter à la charité et aux bonnes œuvres ;

25. N'abandonnant point nos

CHAP. X. 5. Ps. XXXIX, 7. — 7. Ps. XXXIX, 8. — 13. Ps. CIX, 2 ; I Cor., XV, 25. — 16. Jérém., XXXI, 33 ; Supra, VIII, 8.

13. * *En escabeau sous vos pieds.* Voir Matt., XXII, 44.

18. Là où il y a rémission entière des péchés, comme dans le baptême, il n'y a aucun besoin d'offrir un sacrifice pour de pareils péchés déjà remis ; et quant aux péchés commis après, ils ne peuvent être remis que par la vertu de l'oblation et de la mort de Jésus-Christ.

assemblees, comme quelques-uns en ont pris la coutume, mais nous consolant d'autant plus que vous voyez que le jour approche.

26. Car si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne nous reste plus d'hostie pour expier les péchés,

27. Mais l'attente terrible d'un jugement et l'ardeur d'un feu qui doit dévorer les ennemis.

28. Celui qui viole la loi de Moïse, meurt sans aucune miséricorde, sur la déposition de deux ou trois témoins.

29. Combien donc pensez-vous que mérite de plus affreux supplices celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et fait outrage à l'esprit de la grâce?

30. Car nous savons qui a dit : A moi est la vengeance, et c'est moi qui ferai la rétribution. Et encore : Le Seigneur jugera son peuple.

31. Il est terrible de tomber aux mains du Dieu vivant.

32. Or souvenez-vous des anciens jours, où après avoir été éclairés, vous avez soutenu le grand combat des souffrances;

33. D'une part, donnés en spectacle d'opprobres et de tribulations; et de l'autre devenus les compagnons de ceux qui ont été ainsi traités.

34. Car vous avez compati à ceux qui étaient dans les liens, et vous avez supporté avec joie l'enlèvement de vos biens, sachant que vous avez une meilleure et durable richesse.

35. Ne perdez donc pas votre confiance, laquelle a une grande récompense.

36. Car la patience vous est nécessaire, afin que, faisant la volonté de Dieu, vous obteniez l'effet de la promesse.

37. Encore un peu de temps, et celui qui doit venir viendra, et il ne tardera point.

38. Or le juste qui m'appartient vit de la foi; que s'il se retire, il ne plaira plus à mon âme.

39. Pour nous, nous ne sommes pas les fils de la défection, pour la perdition, mais de la foi pour l'acquisition de l'âme.

CHAPITRE XI.

Définition, excellence, avantages et modèles de la foi.

1. Or la foi est le fondement des choses qu'on doit espérer, et la démonstration de celles qu'on ne voit point.

2. Car c'est par elle que les anciens ont reçu témoignage.

26. Supra, VI, 4. — 28. Deut., XVII, 6; Matt., XVIII, 16; Jean, VIII, 17; II Cor., XIII, 1. — 30. Deut., XXXII, 35; Rom., XII, 19. — 38. Hab., II, 4; Rom., I, 17; Galat., III, 11.

---

26. L'apôtre veut dire que, puisque les hosties de la loi ne peuvent, comme il l'a parfaitement prouvé, effacer les péchés, et qu'il n'y a que le sang de Jésus-Christ qui ait cette vertu, il suit nécessairement que ceux qui y renoncent n'ont point de salut à espérer.

39. *Nous ne sommes pas les fils de la défection*, hébraïsme, pour : nous n'aimons pas la défection, nous ne sommes nullement disposés à nous retirer, à abandonner par une lâche apostasie le parti de la vérité. Compar. Luc, XVI, 8.

3. C'est par la foi que nous savons que les siècles ont été formés par la parole de Dieu; de manière que ce qui était invisible est devenu visible.

4. C'est par la foi qu'Abel offrit une meilleure hostie que Caïn; par elle il reçut le témoignage qu'il était juste, Dieu rendant témoignage à ses dons; et par elle, mort, il parle encore.

5. C'est par la foi qu'Hénoch fut enlevé, pour qu'il ne vît point la mort, et on ne le trouva plus, parce que Dieu l'avait transporté; car avant son enlèvement il reçut le témoignage d'avoir plu à Dieu.

6. Or, sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu. Car il faut que celui qui s'approche de Dieu croie qu'il est, et qu'il récompense ceux qui le cherchent.

7. C'est par la foi que Noé, ayant reçu une réponse touchant ce qu'il ne voyait pas encore, et saisi de crainte, prépara, pour le salut de sa famille, une arche par laquelle il condamne le monde; et il fut institué héritier de la justice qui vient de la foi.

8. C'est par la foi que celui qui est appelé Abraham obéit et partit sans savoir où il allait.

9. C'est par la foi qu'il demeura dans la terre de la promesse, comme dans une terre étrangère, habitant sous des tentes, avec Isaac et Jacob, cohéritiers de la même promesse.

10. Car il attendait la cité qui a des fondements dont l'architecte et le fondateur est Dieu.

11. C'est par la foi aussi que Sara, stérile, reçut la vertu de concevoir un enfant, même après avoir passé l'âge, parce qu'elle crut fidèle celui qui en avait fait la promesse.

12. C'est pourquoi d'un seul homme (et déjà éteint) sont sortis des descendants semblables en multitude aux astres du ciel et au sable innombrable qui est sur le bord de la mer.

13. Tous ceux-ci sont morts dans la foi, n'ayant pas reçu les biens promis, mais les voyant et les saluant de loin, et confessant qu'ils étaient étrangers et voyageurs sur la terre.

14. Car ceux qui parlent ainsi montrent qu'ils cherchent une patrie.

15. Et certes, s'ils s'étaient souvenus de celle d'où ils sortirent, ils auraient eu certainement le temps d'y retourner.

16. Mais maintenant ils en désirent une meilleure, c'est-à-dire la céleste. Aussi Dieu ne rougit

CHAP. XI. 3. Genèse, I, 3. — 4. Genèse, IV, 4; Matt., XXIII, 35. — 5. Genèse, V, 24; Eccli., XLIV, 16. — 7. Genèse, VI, 14; Eccl., XLIV, 17. — 8. Genèse, XII, 1. — 11. Genèse, XVII, 19.

3. *Les siècles;* c'est-à-dire ce qui est du temps, le monde.

7. *Ayant reçu une réponse* du ciel, ayant été averti de Dieu.

8. *Qui est appelé Abraham;* c'est-à-dire qui est appelé maintenant Abraham. Saint Paul fait cette réflexion, parce que le patriarche s'appelait d'abord *Abram*, qui signifie *père élevé*, et qu'il ne reçut que plus tard, à cause de sa grande foi, le nom d'*Abraham*, ou *père d'une grande multitude*. Voy. Gen., XVII, 5.

15. *S'ils s'étaient souvenus*, etc.; c'est-à-dire s'ils s'étaient regardés comme citoyens d'Ur ou de Haran, ils y seraient aisément retournés.

point d'être appelé leur Dieu, parce qu'il leur a préparé une cité.

17. C'est par la foi qu'Abraham offrit Isaac, lorsqu'il était éprouvé, et qu'il offrait ce fils unique, lui qui avait reçu les promesses,

18. Lui à qui il avait été dit: C'est en Isaac que sera ta postérité.

19. Parce qu'il pensait que Dieu est puissant, même pour ressusciter d'entre les morts; aussi le recouvra-t-il comme une figure.

20. C'est par la foi qu'Isaac bénit pour l'avenir Jacob et Esaü.

21. C'est par la foi que Jacob mourant bénit chacun des fils de Joseph en particulier, et s'inclina profondément devant le sommet de son sceptre.

22. C'est par la foi que Joseph mourant parla du départ des enfants d'Israël, et fit des dispositions touchant ses os.

23. C'est par la foi que Moïse étant né, fut caché pendant trois mois par ses parents, parce qu'ils avaient vu que l'enfant était beau, et qu'ils ne craignirent point l'édit du roi.

24. C'est par la foi que Moïse, devenu grand, nia qu'il fût fils de la fille de Pharaon,

25. Aimant mieux être affligé avec le peuple de Dieu, que de goûter pour un temps le plaisir du péché,

26. Estimant l'opprobre du Christ une richesse plus grande que le trésor des Égyptiens; parce qu'il envisageait la récompense.

27. C'est par la foi qu'il quitta l'Egypte, sans craindre la fureur du roi; car il demeura ferme comme s'il avait vu celui qui est invisible.

28. C'est par la foi qu'il fit la pâque et l'aspersion du sang, afin que l'exterminateur des premiers-nés ne touchât point aux Israélites.

29. C'est par la foi qu'ils traversèrent la mer Rouge, comme sur une terre ferme; ce qu'ayant tenté, les Egyptiens furent engloutis.

30. C'est par la foi que les murs de Jéricho tombèrent, après qu'on en eut fait le tour pendant sept jours.

31. C'est par la foi que Rahab,

17. Genèse, XXII, 1; Eccli., XLIV, 21. — 18. Genèse, XXI, 12; Rom., IX, 7. — 20. Genèse, XXVII, 27, 39. — 21. Genèse, XLVIII, 15; XLVII, 31. — 22. Genèse, L, 23. — 23. Exode, II, 2; I, 17. — 24. Exode, II, 11. — 28. Exode, XII, 21. — 29. Exode, XIV, 22. — 30. Jos., VI, 20. — 31. Jos., II, 3.

19. *Comme une figure* de la mort et de la résurrection du Sauveur.

21. *Et s'inclina*, etc.; envisageant par la foi dans le sceptre de son fils la puissance souveraine du Messie, dont Joseph était la figure.

22. *Du départ;* c'est-à-dire de la sortie d'Egypte. — * Joseph demanda que ses restes fussent transportés en Palestine quand Israël quitta l'Egypte, ce qui fut fidèlement exécuté.

25. *Aimant mieux*, etc. Il préféra la vie pénible des Hébreux aux délices de la cour, qu'il ne pouvait goûter sans péché; il aurait cru pécher s'il s'était livré aux plaisirs, sans se mettre en peine de ses frères.

28. * *Il fit* et institua *la Pâque*. Voir Matt., XXVI, 2.

31. *Pacifiquement*, ou *en silence*, sans les découvrir, sans les dénoncer, ou *avec bienveillance*, sans leur faire aucun mal, les conservant sains et saufs; car telle est la vraie signification du mot hébreu que l'on rend ordinairement par *paix*.

femme de mauvaise vie, ne périt point avec les incrédules, ayant reçu pacifiquement les espions.

32. Et que dirai-je encore ? Car le temps me manquera pour parler de Gédéon, de Barac, de Samson, de Jephté, de David, de Samuel et des prophètes,

33. Qui par la foi ont vaincu des royaumes, pratiqué la justice, obtenu l'effet des promesses, fermé la gueule à des lions ;

34. Arrêté la violence du feu, échappé au tranchant du glaive ; qui ont été guéris de leurs maladies, sont devenus forts dans la guerre, ont mis en fuite des armées étrangères ;

35. Par qui des femmes ont recouvré leurs morts ressuscités ; dont les uns ont été torturés, refusant leur rachat, afin de trouver une meilleure résurrection ;

36. Et les autres ayant souffert les moqueries, les verges, et de plus les prisons,

37. Ont été lapidés, sciés, mis à la question, sont morts frappés par le glaive, ont couru çà et là sous des peaux de brebis et des peaux de chèvres, dans le besoin, dans l'angoisse, dans l'affliction ;

38. Eux, de qui le monde n'était pas digne ; errant dans les déserts, dans les montagnes, les antres et les cavernes de la terre.

39. Or tous ceux-là ayant obtenu un bon témoignage pour leur foi, n'ont cependant pas reçu l'effet de la promesse,

40. Dieu nous ménageant quelque chose de meilleur, afin qu'ils ne reçussent pas sans nous leur complète félicité.

CHAPITRE XII.

A tous ces exemples par lesquels il exhorte les Hébreux à courir avec patience dans la carrière qui leur est ouverte, l'Apôtre ajoute celui de Jésus-Christ, en insistant sur un texte du livre des Proverbes. Tâcher d'avoir la paix avec tout le monde ; mais en même temps conserver la pureté de l'âme. Combien il serait dangereux d'abandonner l'alliance divine.

1. Etant donc environnés d'une si grande nuée de témoins, déchargeons-nous de tout poids et du péché qui nous enveloppe, et courons par la patience au combat qui nous est proposé ;

2. Contemplant l'auteur et le

CHAP. XII. 1. Rom., VI, 4 ; Ephèse, IV, 22 ; Coloss., III, 8 ; I Pierre, II, 1 ; IV, 2.

---

33. * *Ont vaincu des royaumes*, comme Gédéon, Barac, David. — *Fermé la gueule des lions*, comme Daniel qui, jeté dans la fosse aux lions, n'en reçut aucun mal.

34. * *Arrêté la violence du feu.* Les trois compagnons de Daniel jetés dans la fournaise ne furent point brûlés. — *Echappé au tranchant du glaive*, comme Elie et Elisée, échappant à leurs ennemis. — *Ont été guéris de leurs maladies*, comme le saint roi Ezéchias. — *Sont devenus forts dans la guerre*, comme les Machabées.

35. * *Des femmes ont recouvré leurs morts*, leurs enfants, *ressuscités* par Elie et Elisée. — *Les uns ont été torturés*, le saint vieillard Eléazar et les sept frères Machabées.

37. * *Ont été lapidés.* Zacharie, fils du grand-prêtre Joïada, fut lapidé. Jérémie le fut aussi, selon une ancienne tradition. — *Sciés.* D'après la tradition juive, Isaïe fut scié en deux.

40. *Dieu nous ménageant*, etc. ; c'est-à-dire Dieu ayant voulu, par une faveur singulière qu'il nous a faite, que leur félicité complète fût différée jusqu'à ce que nous jouissions nous-mêmes de la nôtre. Mais ce retard de leur béatitude ne l'a pas diminuée ; au contraire, en les animant à une plus grande patience et à une espérance plus vive, il a augmenté le mérite de leur foi.

consommateur de la foi, Jésus qui, dans la vue de la joie qui lui était proposée, a souffert la croix, méprisant la honte, et qui est maintenant assis à la droite du trône de Dieu.

3. Pensez donc à celui qui a supporté une telle contradiction de la part des pécheurs soulevés contre lui, afin que vous ne vous lassiez point, et que vous ne soyez défaillants en vos âmes.

4. Car vous n'avez point encore résisté jusqu'au sang en combattant contre le péché;

5. Et vous avez oublié la consolation qui vous parle comme à des fils, disant : Mon fils, ne méprise point le châtiment du Seigneur, et lorsqu'il te reprend, ne te laisse pas abattre.

6. Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de verges tout fils qu'il reçoit.

7. Ne vous découragez pas dans le châtiment. Dieu vous traite comme ses fils; car quel est le fils que ne corrige pas son père?

8. Que si vous êtes hors du châtiment auquel tous ont été soumis, vous êtes donc des enfants illégitimes, et non des fils.

9. De plus, nous avons reçu la correction des pères de notre chair, et nous les révérions; ne nous soumettrons-nous pas beaucoup plus au Père des esprits, afin que nous vivions?

10. Car quant à eux, c'était dans l'espace de peu de jours, et selon leur volonté qu'ils nous corrigeaient; mais celui-ci, c'est en vue de ce qui est utile pour que nous recevions sa sanctification.

11. Tout châtiment paraît être dans le présent un sujet de tristesse et non de joie; mais ensuite, il produit pour ceux qu'il a exercés un fruit de justice plein de paix.

12. C'est pourquoi, relevez vos mains languissantes et vos genoux défaillants,

13. Et faites des voies droites pour vos pieds, afin que le boiteux ne s'égare point, mais plutôt qu'il se redresse.

14. Recherchez la paix avec tous, et la sainteté sans laquelle nul ne verra Dieu;

15. Veillant à ce que personne ne manque à la grâce de Dieu, à ce qu'aucune racine amère, poussant en haut ses rejetons, n'empêche *la bonne semence*, et ne souille l'âme d'un grand nombre;

16. Et à ce qu'il n'y ait point de fornicateur, ou de profane comme Esaü, qui, pour un seul mets, vendit son droit d'aînesse.

17. Car sachez que même après

5. Prov., III, 11; Apoc., III, 19. — 14. Rom., XII, 18. — 16. Genèse, XXV, 35. — 17. Genèse, XXVII, 38.

---

5. *La consolation qui vous parle;* c'est-à-dire ces paroles consolantes, qui vous sont adressées dans l'Ecriture.

6. *Tout fils qu'il reçoit* au nombre de ses fils

9. *Les pères de notre chair;* de notre corps.

16. * *Pour un seul mets,* un plat de lentilles.

17. *Il ne trouva pas lieu au repentir* de son père; ou plus littér. : *Il ne trouva pas lieu à pénitence* auprès de Dieu; sa pénitence, quoique accompagnée de larmes, ne fut pas reçue de Dieu, parce qu'elle manquait d'autres conditions nécessaires. C'est

cela, désirant hériter de la bénédiction, il fut rejeté ; et il ne trouva pas lieu au repentir, quoiqu'il l'eût sollicité avec larmes.

18. Vous ne vous êtes pas approchés d'une montagne sensible, d'un feu brûlant, d'un tourbillon, d'un nuage ténébreux, d'une tempête,

19. Du son d'une trompette, d'une voix proférant des paroles, et telle que ceux qui l'entendirent, demandèrent qu'on ne leur parlât plus ;

20. Car ils ne pouvaient supporter ce qui leur était dit : Et si un animal touche la montagne il sera lapidé.

21. Et en effet, ce qu'on voyait était si terrible, que Moïse s'écria : Je suis effrayé et tremblant.

22. Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, d'une troupe de beaucoup de milliers d'anges ;

23. De l'Eglise des premiers-nés, qui sont inscrits dans le ciel, de Dieu le juge de tous, des esprits des justes parfaits ;

24. Du médiateur de la nouvelle alliance, Jésus, et d'une aspersion de sang plus éloquente que celle du sang d'Abel.

25. Gardez-vous de rejeter celui qui vous parle. Car s'ils n'ont pas échappé, ceux qui rejetèrent celui qui leur parlait sur la terre, nous échapperons bien moins, nous qui écartons celui qui nous parle du ciel ;

26. Celui dont la voix alors ébranla la terre, et qui maintenant s'annonce, disant : Encore une fois, et j'ébranlerai non-seulement la terre, mais le ciel même.

27. Or en disant : Encore une fois, il indique le changement des choses muables, comme étant accomplies, afin que les immuables subsistent.

28. C'est pourquoi, prenant possession du royaume immuable, nous avons la grâce par laquelle nous puissions, étant agréables à Dieu, le servir avec crainte et respect.

29. Car notre Dieu est un feu consumant.

CHAPITRE XIII.

L'Apôtre donne encore aux Hébreux quelques avis particuliers. Il les console de la peine qu'ils avaient de se voir chassés de la synagogue. Il se recommande à leurs prières. Prière admirable qu'il fait lui-même pour eux.

1. Que la charité fraternelle demeure en vous :

2. Et ne négligez pas l'hospitalité, car c'est par elle que quelques-uns ont donné, sans

18. Exode, XIX, 12 ; XX, 21. — 20. Exode, XIX, 13. — 26. Agg., II, 7. — 29. Deut., IV, 24. — CHAP. XIII. 2. Rom., XII, 13 ; I Pierre, IV, 9 ; Genèse, XVIII, 3 ; XIX ,2.

---

le sens donné à ce passage par saint Chrysostome, par plusieurs auteurs anciens, et par des interprètes modernes.

20. Ce verset et le suivant forment une parenthèse.

22. * *La montagne de Sion, la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste*, l'Eglise.

23. *Parfaits ;* à qui rien ne manque plus, puisqu'ils sont arrivés au ciel où est la perfection de la sainteté et de la gloire.

24. *D'une aspersion de sang*, etc. ; ou, selon d'autres, d'après la leçon du Grec, qui paraît la plus autorisée : *D'un sang d'aspersion, lequel parle mieux que celui d'Abel.*

le savoir, l'hospitalité à des anges.

3. Souvenez-vous de ceux qui sont dans les liens, comme si vous y étiez avec eux; et des affligés, comme demeurant vous-mêmes dans un corps.

4. Que le mariage soit honoré en toutes choses, et le lit nuptial sans souillure; car les fornicateurs et les adultères, Dieu les jugera.

5. Que votre vie soit sans avarice, vous contentant de ce que vous avez; car lui-même a dit: Je ne t'abandonnerai ni ne te délaisserai.

6. Ainsi, disons avec confiance: Le Seigneur m'est aide; je ne craindrai point ce qu'un homme peut me faire.

7. Souvenez-vous de vos préposés qui vous ont prêché la parole de Dieu; et considérant la fin de leur vie, imitez leur foi.

8. Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, et il sera le même dans tous les siècles.

9. Ne vous laissez point emporter à des doctrines diverses et étrangères. Car il est bon d'affermir le cœur par la grâce, et non par des *distinctions de* viandes, lesquelles n'ont point servi à ceux qui s'y conformaient.

10. Nous avons un autel dont n'ont pas le droit de manger ceux qui servent dans le tabernacle.

11. Car les corps des animaux dont le sang est porté par le pontife dans le sanctuaire sont brûlés hors du camp.

12. C'est pourquoi Jésus lui-même, pour sanctifier le peuple par son sang, a souffert hors de la porte.

13. Allons donc à lui hors du camp, portant son opprobre.

14. Car nous n'avons point ici de cité permanente, mais nous cherchons la cité future.

15. Par lui donc offrons à Dieu une hostie de louange, c'est-à-dire le fruit de lèvres qui confessent son nom.

16. N'oubliez point non plus la charité et la communication de vos biens; car c'est par de telles hosties qu'on se concilie Dieu.

17. Obéissez à vos préposés, et soyez-leur soumis (car ce sont eux qui veillent, comme devant rendre compte de vos âmes), afin qu'ils le fassent avec joie, et non

5. Jos., I, 5. — 6. Ps. CXVII, 6. — 11. Lév., XVI, 27. — 14. Mich., II, 10.

---

4. *En toutes choses;* ou bien *parmi vous tous*, c'est-à-dire *parmi tous les époux;* car le texte sacré est susceptible de ces deux sens.

7. *Vos préposés;* c'est-à-dire les évêques et les prêtres, comme l'indiquent assez clairement les mots qui suivent. Le grec porte *vos conducteurs;* ce qui confirme cette interprétation.

9. *A ceux qui s'y conformaient;* littér.: *A ceux qui y marchaient.* On a pu remarquer plus d'une fois que les Hébreux employaient *aller*, *marcher*, dans le sens moral de *se conduire*, *vivre*.

10. Saint Paul veut dire ici que les Juifs convertis au christianisme, qui rendent encore un culte au tabernacle, c'est-à-dire qui continuent à observer les pratiques du judaïsme, perdent par là même le droit de participer à la divine Eucharistie.

12. * *Hors de la porte* de Jérusalem. Du temps de Notre Seigneur, le Calvaire était en dehors de la ville de Jérusalem.

17. *Vos préposés.* Voy. au vers. 7.

en gémissant ; cela ne vous serait pas avantageux.

18. Priez pour nous ; car nous croyons avoir une bonne conscience, voulant en toutes choses nous bien conduire.

19. Et je vous conjure, avec une nouvelle instance, de le faire, afin que je vous sois plus tôt rendu.

20. Que le Dieu de paix, qui, par le sang du testament éternel, a retiré d'entre les morts le grand pasteur des brebis, Notre-Seigneur Jésus-Christ,

21. Vous rende propres à tout bien, afin que vous fassiez sa volonté ; lui-même faisant en vous ce qui lui est agréable, par Jésus-Christ à qui est la gloire dans les siècle des siècles. Amen.

22. Je vous prie, mes frères, d'agréer cette parole de consolation, car je ne vous ai écrit qu'en peu de mots.

23. Sachez que notre frère Timothée est en liberté ; c'est avec lui (s'il vient bientôt) que je vous verrai.

24. Saluez tous vos préposés et tous les saints. Les frères d'Italie vous saluent.

25. Que la grâce soit avec vous tous. Amen.

---

22. *Cette parole de consolation;* ce que je vous dis ici pour vous consoler dans vos peines.

24. *Tous vos préposés.* Voy. au verset 7. — *Les saints.* Voy. Actes, ix, 13.